



## SOROPTIMISTS DU LUXEMBOURG

### PRIX DE LA JEUNE ENTREPRENEUSE

#### Règlement

##### Objectifs du Prix

- soutenir l'entrepreneuriat féminin au Luxembourg
- mettre en lumière les jeunes femmes et leur esprit d'entreprendre
- leur donner de la visibilité et les encourager
- mettre en valeur leur dynamisme et leur créativité
- reconnaître le rôle des femmes dans le monde économique

##### Dotation du Prix

Le montant du Prix est de 5.000 €.

La candidate finale sera récompensée par un chèque et par un diplôme.

##### Critères d'admissibilité

La candidate est

- créatrice ou repreneuse d'entreprise ; elle dirige elle-même son entreprise
- âgée moins de 40 ans
- domiciliée au Luxembourg

Elle n'a pas un lien de parenté au 1er degré avec un membre de l'Union Luxembourgeoise du Soroptimist International.

Son entreprise doit

- avoir au moins 2 ans d'existence
- être domiciliée au Luxembourg
- être conforme à ses obligations de déclaration et de paiement envers l'administration fiscale et les organismes sociaux

Au niveau de la forme juridique, il peut s'agir d'une entreprise individuelle, d'une société de personnes, d'une société à responsabilité limitée ou d'une société de capitaux. Elle peut également être une entreprise sociale.

##### Dossiers de candidatures et dates limites

L'appel aux candidatures se fait à partir du 15 septembre.

Les candidates sont priées d'envoyer leur dossier de candidature à l'adresse mail [prixjeuneentrepreneuse@soroptimist.lu](mailto:prixjeuneentrepreneuse@soroptimist.lu) jusqu'au 31 décembre au plus tard.





Le dossier contient :

- une lettre motivée
- une présentation détaillée sur l'entrepreneuse et son parcours
- une présentation détaillée sur son entreprise (powerpoint ou autre), sur ses produits ou services créant un impact positif ou innovateur sur la société ; annexes possibles sous forme de documents, photos, vidéos
- les statuts de l'entreprise

La candidate certifie que ses données sont vraies, sincères et complètes.

### Sélection des dossiers

Le Jury fera une pré-sélection des dossiers.

Les candidates pré-sélectionnées accepteront de venir présenter personnellement leur entreprise (*pitch*). Une visite sur site de l'entreprise par le jury pourra avoir lieu si cela est jugé nécessaire.

Critères de sélection :

- engagement ou exemplarité de l'entrepreneuse
- parcours intéressant ou courageux
- création de la valeur ajoutée ou de la valeur partagée
- innovation du produit ou du service
- création d'impacts positifs et durables pour la société

### Remise du Prix et suivi promotionnel

La candidate finale sera honorée par la remise du Prix autour de la date du 8 mars, Journée internationale des Femmes.

Elle sera récompensée par un chèque de € 5.000 et par un diplôme.

La lauréate pourra bénéficier d'un suivi promotionnel.

### Composition du Jury

Le Jury est composé de la Présidente de l'Union luxembourgeoise du Soroptimisme International, de la Présidente du Fonds Soroptimist, de la Responsable Soroptimiste du « Prix de la jeune entrepreneuse » et de Soroptimistes entrepreneuses. Le nombre au sein du Jury est impair.

Le jury décide à la majorité simple des membres présents. Il se prononce de façon définitive sur les dossiers et ses décisions ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un recours.

### Confidentialité

La plus stricte confidentialité des dossiers soumis par les candidates est garantie. Le jury s'engage à ne pas divulguer les informations dont il a pris connaissance lors de l'examen des dossiers présentés par les candidates.

Les candidatures seront uniquement stockées pour les besoins de la gestion du Prix.

Joëlle Letsch

Responsable du Projet « Prix de la jeune entrepreneuse »

